

ROSANGELA LAI

*Problèmes sociolinguistiques de la normalisation du sarde**

1. Introduction

Le sarde est une langue romane minoritaire parlée dans l'île de Sardaigne. Depuis 1999, il est légalement reconnu et protégé par la République Italienne (Loi 482/1999) ainsi que les autres minorités linguistiques parlées en Italie¹.

La place du sarde dans l'arbre des langues romanes est controversée. Certaines classifications le placent parmi les langues romanes occidentales (en se basant sur l'existence de la lénition et l'utilisation du suffixe -s comme marque du pluriel). En revanche, d'autres articles considèrent le sarde comme une branche indépendante en raison de ses particularités (cf. Contini – Tuttle 1982, 171, 177).

Les variétés sardes sont classées en deux groupes linguistiques principaux : le campidanien et le logoudorien. Entre ces deux groupes, dans la partie centrale de l'île, se trouve une zone de transition. Certaines classifications font état d'un autre groupe linguistique : le nuorais, généralement regardé comme une subdivision du groupe logoudorien². Le sarde est traditionnellement considéré comme la langue la plus conservatrice parmi les langues romanes. En réalité, les variétés sardes sont très diverses et l'on y trouve des traits linguistiques archaïsants (par ex. l'absence de la palatalisation de CE et CI du latin dans le logoudorien) et des innovations linguistiques (par ex. lénition des occlusives sourdes, différentes voyelles prosthétiques, la labialisation des labiovélares du latin), (cf. Mensching 2004).

* Je tiens à remercier Lucia Molinu et les relecteurs anonymes d'AOFL qui m'ont permis d'améliorer cet article. Toutes les erreurs qui subsistent sont de moi. La rédaction de cet article a été réalisée en partie grâce au financement de la Fondation Alexander von Humboldt.

¹ « L'État protège la langue et la culture des populations albanaises, catalanes, allemandes, grecques, slovènes et croates, et de celles qui parlent français, franco-provençal, frioulan, ladin, occitan et sarde. » (Loi 482/1999).

² Cf. WAGNER (1941) ; VIRDIS (1978) ; CONTINI (1987) ; MENSCHING – REMBERGER (2016) ; MOLINU – FLORIĆIĆ (2017).

Le lexique du sarde comprend une série de mots dérivés du latin, absents dans d'autres langues romanes mais aussi plusieurs mots d'emprunts issus de différentes langues dominantes : l'ancien pisan, le catalan, l'espagnol, l'italien.

L'aspect le plus intéressant du lexique sarde est la présence de nombreux mots absents dans d'autres langues romanes et dont l'origine est attribuée à la langue parlée en Sardaigne avant le latin (le protosarde), (cf. Wagner 1997, 254-280 ; Loporcaro 2009, 170 ; Blasco Ferrer 2010). Il s'agit principalement de toponymes, de termes botaniques, géomorphologiques et zoonymiques.

2. Conversion linguistique en Sardaigne

Le sarde a longtemps servi à la rédaction de documents juridiques (tant publics que privés) remontant au XI siècle³. À partir du XIV^{ème} siècle, le sarde a été supplanté dans ce domaine par le catalan, puis l'espagnol et finalement l'italien. Bien qu'ayant perdu son statut officiel, le sarde parlé est resté très populaire, étant la seule langue maternelle de la majorité des Sardes jusqu'aux années soixante/quatre-vingt (Rindler Schjerve 2017, 35 et ss.). Des variantes du sarde étaient aussi couramment utilisées pour la production d'ouvrages littéraires, oraux comme écrits. Par la suite, la situation a radicalement changé (Rindler Schjerve 1993, 271 et ss.).

En Italie, l'enseignement obligatoire s'est répandu au cours du XX^{ème} siècle. Malgré une velléité d'enseignement officiellement bilingue au début du XX^{ème} siècle (Gensini 2005, 19-40), la politique éducationnelle italienne a toujours été monolingue, et les variantes non standard étaient, *de fait*, marginalisées (cf. Calaresu – Pisano 2017, 208, pour le sarde). Ces politiques ont poussé des générations d'enfants à apprendre l'italien aux dépens des langues régionales : en effet, une étude des années 70 montre que « Dès le CE2, la quasi-totalité des enfants [du sud de l'Italie] préfèrent l'Italien à leur dialecte régional » (Cremona – Bates 1977, 223)⁴. Dans la section consacrée au sarde campidanien et logoudorien, Salminen (2007, 239, 257) observe : « De nombreux enfants apprennent la langue mais cessent de l'utiliser lorsqu'ils sont à l'âge scolaire ».

³ Les documents en sarde ancien sont : *Il condaghe di San Pietro di Silki* (SODDU – STRINNA 2013), *Il condaghe di San Nicola di Trullas* (MERCURI 2001), *Gli statuti della repubblica sassarese* (GUARNERIO 1892-1894), *Le carte volgari dell'Archivio arcivescovile di Cagliari* (SOLMI 1905a, 1905b), *Condaghe di Santa Maria di Bonarcao* (VIRDIS 2002), *Carta de Logu* (LUPINU 2010).

⁴ Ici et dans tout le texte, les citations ont été traduites en français par l'auteur.

Rindler Schjerve (1993, 271) souligne que dans les grandes villes, dès la fin des années 60, la transmission orale entre les générations s'était déjà interrompue et que même dans les zones rurales, les enfants parlaient souvent italien à la maison. Selon elle, cette conversion linguistique vers l'italien en tant que langue de communication, en et hors de Sardaigne, s'explique certes par l'éducation monolingue, mais également par le dépeuplement des campagnes, l'immigration et les mariages plurilingues (Rindler Schjerve 2017, 37-38).

3. Les locuteurs d'héritage du sarde

L'interruption de la transmission entre les générations est maintenant si répandue que l'on peut considérer le sarde comme une langue d'héritage, la plupart des jeunes n'en étant, au mieux, que des locuteurs d'héritage. Les locuteurs des langues d'héritage sont des bilingues partiels, qui ont une certaine aptitude dans leur langue ancestrale et une pleine maîtrise de la langue prédominante dans leur société (Benmamoun – Montrul – Polinsky 2010). D'une manière générale, l'expression « locuteur d'héritage » peut s'appliquer à (a) des personnes élevées dans des familles immigrées dont la langue maternelle est différente de la langue dominante du pays dans lequel ils vivent, ou (b) des locuteurs de langues minoritaires ou régionales dont la transmission intergénérationnelle est inadéquate (Montrul 2010 ; 2016). Les jeunes locuteurs du sarde appartiennent à cette deuxième catégorie. L'interruption de la transmission parentale et le manque de pratique de la langue qui en découlent se soldent par un apprentissage partiel au cours de l'enfance. Les locuteurs d'héritage sardes sont dominants en italien (actuellement la langue majoritaire en Sardaigne), mais, même à l'âge adulte, ils conservent les traces d'une acquisition incomplète du sarde. Ainsi que l'ont souligné précédemment plusieurs auteurs, l'acquisition d'une langue d'héritage se déroule généralement comme suit : vers la fin de l'enfance, généralement autour de l'âge scolaire, les enfants font la transition vers la langue dominante sans avoir pleinement maîtrisé la langue de la famille (cf. Montrul 2008 ; Polinsky 2008 ; Kondo-Brown 2010). Aussi, cette langue devient la langue la plus faible tandis que la langue dominante la remplace en tant que première langue (Benmamoun – Montrul – Polinsky 2010).

Le niveau de compétence des locuteurs d'héritage sardes varie considérablement en fonction de leur immersion et des pressions sociales qu'ils ont subies. Les locuteurs d'héritage sardes, comme les locuteurs d'héritage d'autres langues, font preuve d'une

maîtrise de la langue allant d'une aisance quasi-native (tout au moins dans certains domaines grammaticaux) à une simple connaissance passive (cf. Montrul 2016).

On observe des différences marquées parmi les locuteurs d'héritage sardes, même lorsqu'ils sont issus du même milieu sociolinguistique, communauté ou famille. Les autres facteurs pertinents sont l'âge, le sexe, l'éducation, la profession et la classe sociale (cf. Rindler Schjerve 2003, 239 et ss. ; 2017, 38 ; Marongiu 2007, 152-162). Des enquêtes réalisées dans différentes régions de l'île ont montré que la fréquence d'utilisation de l'italien est directement corrélée à la jeunesse, au sexe (l'utilisation de l'italien est plus prononcée chez les jeunes locutrices) et à un niveau d'éducation plus élevé (Rindler Schjerve 2017, 38). Toutefois, la ville natale du locuteur influence considérablement l'utilisation du sarde⁵. J'ai fréquemment observé dans le cadre de mon travail sur le terrain dans les régions du sud de la Sardaigne qu'il était particulièrement difficile de trouver des personnes de moins de cinquante ou soixante ans qui parlaient le sarde couramment. Ce phénomène est d'autant plus évident dans les grandes villes, où même les personnes âgées parlent un sarde fortement « italianisé », tant au niveau lexical qu'en termes phonologiques et morphosyntaxiques (cf. Rindler Schjerve 2017, 39). À l'inverse, dans les petits villages des régions d'Ogliastra et de Barbagia, on rencontre encore des jeunes, voire des enfants, qui maîtrisent bien le sarde (avec parfois une aisance native ou quasi-native).

3.1 L'émergence des locuteurs d'héritage

La transition semble s'être effectuée entre les années 1960 et 1980 (cf. Rindler Schjerve 2017). Rindler Schjerve (1987) et Sole (1988) signalaient que le sarde était de moins en moins parlé, même dans les zones rurales. Néanmoins, même dans ces zones, les enfants restaient immergés dans la langue. Habituellement, les parents parlaient sarde entre eux, mais s'adressaient à leurs enfants en italien. Ceux-ci parvenaient toutefois à acquérir certaines notions bilingues de manière passive (Rindler Schjerve 2017, 38). Cette tendance était plus prononcée chez les mères, tandis que les pères semblaient plus enclins à utiliser le sarde en parlant à leurs enfants, en particuliers à leurs fils. Dès les années 1990, le sarde était en pleine régression, au point d'être classifié comme « langue en danger » par

⁵ Dans les grandes villes (par ex. Cagliari), le sarde ne jouit pas d'une bonne santé. Consultez MERCURIO GREGORINI (1979), MARONGIU (2007) et PAULIS – PINTO – PUTZU (éds.) (2013) pour la situation linguistique de la ville de Cagliari. Voici d'autres articles sur le rapport entre le sarde et l'italien : RINDLER SCHJERVE (1993), PUTZU (2012), CALARESU – PISANO (2017). Dans le passé, les études de linguistique se concentraient principalement sur l'italien parlé en Sardaigne plus que sur l'influence de l'italien sur le sarde. Consultez par ex. LOI CORVETTO (1983), LAVINIO (2002).

l'UNESCO, « [...] le nombre de locuteurs du campidanien et du logoudorien est en telle chute qu'il convient de classer ces langues comme menacées », Salminen (2007, 227)⁶. Par la suite, les parents eux-mêmes ne possédaient guère plus que des notions de sarde et s'exprimaient principalement en italien. Les parents parlaient maintenant entre eux principalement, voire exclusivement en italien. Les enfants n'étaient plus exposés au sarde que par leurs interactions avec leurs grands-parents et (dans les petites communautés plus soudées) avec les personnes âgées en général. Ainsi, les nouvelles générations (et dans certaines régions, même les personnes d'une cinquantaine d'années) n'avaient plus qu'une compétence passive dans la langue traditionnelle de la communauté (cf. Rindler Schjerve 2003, 239 et ss. ; Marongiu 2007, 152-162), devenant ainsi des locuteurs d'héritage.

3.2 Le sarde des locuteurs d'héritage

Les locuteurs d'héritage diffèrent des locuteurs natifs expérimentés en termes de phonologie, de morphologie et de syntaxe, mais certains éléments de la langue sont plus menacés que d'autres. Selon les premières études portant sur les apprenants d'héritage, la phonologie semble être moins affectée, surtout lorsque elle est comparée au système phonologique des apprenants de deuxième langue (cf. Au et al. 2002, 240 ; Benmamoun – Montrul – Polinsky 2010, 19 et ss. ; Montrul 2010, 5-6). Toutefois, il n'est guère besoin d'insister sur ces conclusions, étant donné la relative rareté des études phonologiques. À l'inverse, les domaines morphologiques et syntaxiques sont bien plus souvent examinés dans la littérature et il semble qu'ils soient toujours affectés dans une certaine mesure (cf. Polinsky 1997 ; Montrul 2010).

Ainsi, s'il est vrai que la compétence phonologique des locuteurs d'héritage est mieux préservée que leur compétence syntaxique, les locuteurs d'héritage divergent invariablement des locuteurs natifs sur certains aspects. À ma connaissance, la seule étude des caractéristiques du sarde des locuteurs d'héritage est Lai (en préparation)⁷. Cette étude met l'accent sur une caractéristique phonologique particulièrement vulnérable, le traitement des occlusives voisées. Le sarde possède une stratification lexicale (au sens de Itô – Mester 1999), avec un traitement différent du vocabulaire autochtone et du vocabulaire étranger. Les occlusives sont affectées par différents processus phonologiques en fonction de la catégorie lexicale (autochtone ou étrangère) à laquelle elles appartiennent.

⁶ On note que l'Atlante de l'UNESCO parle de deux variétés linguistiques distinctes : campidanien et logoudorien, (cf. SALMINEN 2007, 227).

⁷ Pour les interférences entre le sarde et l'italien, voir la note 5.

Les occlusives du lexique autochtone (dérivées directement du latin) sont affectées par la lénition (ex. : /sa 'bukka/ → [sa 'ukka], 'la bouche') et le redoublement phono-syntaxique (ex. : /a 'bukka/ → [a 'βukka], 'vers la bouche')⁸. Les occlusives des mots d'emprunt ne sont pas affectées par ces phénomènes : quelle que soit leur position, nous trouvons le même segment sans alternance, ce qui suggère que les règles de *sandhi* ne sont pas de mise (ex. : /sa bu'ɟakka/ → [sa bu'ɟakka], 'la poche', /a bu'ɟakka/ → [a bu'ɟakka], 'dans (sa) poche')⁹.

Un locuteur sarde compétent peut maîtriser les différents lexiques phonologiques qui coexistent en sarde. Toutefois, ces deux lexiques phonologiques parallèles ont tendance à fusionner chez les locuteurs d'héritage du sarde (en particulier chez les jeunes générations) qui ne font plus la distinction phonologique et traitent les occlusives du lexique autochtone comme celles des mots d'emprunt : ex. : /sa 'bukka/ → [sa 'bukka], 'la bouche', /a 'bukka/ → [a 'bukka], 'vers la bouche'¹⁰. Cela signifie que ces locuteurs peuvent diverger considérablement même dans un domaine (la phonologie) que l'on présume habituellement bien préservé.

4. Mesures de planification linguistique

Les politiques linguistiques officielles doivent être considérées dans le contexte de cette situation fortement problématique. Le sarde est sur le déclin : les jeunes générations (et dans certaines régions, même les personnes d'âge mûr) ne parlent pas la langue ou sont, dans le meilleur des cas, des locuteurs d'héritage. Un autre obstacle à la préservation et à la planification de la langue est la forte variation linguistique observée entre les deux variétés principales du sarde : celle du sud (le campidanien), et celle du centre et du nord de l'île (le logoudorien), qui sont elles-mêmes subdivisées en plusieurs sous variétés. En particuliers, le logoudorien présente une variation interne plus marquée par rapport au campidanien (cf. Wagner 1997, 89). Depuis le début du XXI^{ème} siècle, l'objectif quasi-exclusif des politiques linguistiques de la Région Autonome de Sardaigne a été le

⁸ Dans cette variété du campidanien du nord, le résultat du redoublement phono-syntaxique d'une occlusive du lexique autochtone est une consonne fricative voisée, par ex. [a'βukka]. Sa contrepartie lénifiée (en position intervocalique) est nulle : [sa'ukka], (cf. LAI 2009 ; 2011).

⁹ [bu'ɟakka] provient du Catalan butxaca.

¹⁰ Une autre caractéristique phonologique menacée parmi les jeunes est le traitement des mots commençant par une gémignée. Pour les mots commençant par une gémignée, consulter BOLOGNESI (1998, 158 et ss., 411) ; LAI (2015).

développement, l'adoption et la vulgarisation d'une orthographe normalisée¹¹. La première proposition de normalisation date de 2001 : la *Limba Sarda Unificada* (« Langue sarde unifiée »)¹². La *Limba Sarda Unificada* (ci-après LSU) a « engendré un tollé général qui a rendu la mise en œuvre de cette norme impossible » (Tufi 2013, 150). Cette réaction s'explique par de multiples raisons. Ainsi que l'ont noté plusieurs auteurs, en dépit des déclarations officielles, la LSU était une normalisation *effective* du sarde et non pas seulement une simple proposition (Calaresu 2002 ; Lőrinczi 2013 ; Porcu 2013 ; Tufi 2013, 150). Un autre problème majeur était que la langue de référence pour le développement de la LSU était exclusivement le logoudorien, et que le campidanien n'était pas pris en compte (Calaresu 2002 ; Blasco Ferrer 2011 ; Lőrinczi 2013 ; Porcu 2013 ; Tufi 2013). Face à l'opposition d'un bon nombre d'intellectuels, de chercheurs et du public, la Région Autonome de Sardaigne a rejeté la LSU.

En 2006, un activiste du *Movimentu Linguisticu Sardu*, Giuseppe Corongiu, a été recruté en tant que consultant, puis nommé Directeur du bureau de la langue sarde¹³. Le MLS est un mouvement politique et culturel qui a pour objectif officiel de développer la langue nationale de la Sardaigne (Corongiu 2013 ; Porcu 2014). L'agenda culturel étant géré personnellement par Corongiu jusqu'en 2014, le MLS aurait pu avoir une influence majeure sur les politiques linguistiques officielles. En 2006, une nouvelle proposition de normalisation a été développée puis adoptée par la Région Autonome de Sardaigne¹⁴. Cette norme est intitulée *Limba Sarda Comuna* (« Langue commune sarde »). La *Limba Sarda Comuna* (ci-après, LSC) est définie selon les déclarations de ses auteurs et les consignes de la LSC comme une « référence orthographique pour la langue écrite de l'administration régionale »¹⁵. Toutefois, une étude plus approfondie montre que cette réforme va bien au-delà de la seule réforme orthographique présentée par ses auteurs. Comme le soulignent

¹¹ Il convient de souligner qu'en Sardaigne il existait déjà des orthographe traditionnelles (cf. TUFU 2013, 157). Sur l'histoire des différentes propositions de standardisation, consultez MARZO (2017, 50-61).

¹² Cf. LSU 2001 (www.condaghes.it/public/docs/lisu2.pdf, 1-51, consulté le 4 juillet 2018).

¹³ Giuseppe Corongiu a été nommé Directeur du bureau de la langue sarde en 2006 sous l'administration centre-gauche de Renato Soru. Il a été reconduit dans ses fonctions par l'administration d'Ugo Cappellacci (centre-droit), (cf. LAI 2017, 178 ; 2018, 75).

¹⁴ Le comité qui a développé la LSU était composé par : Eduardo Blasco Ferrer, Roberto Bolognesi, Diego Salvatore Corraïne, Ignazio Delogu, Antonietta Dettori, Giulio Paulis, Massimo Pittau, Tonino Rubattu, Leonardo Sole, Heinz Jürgen Wolf et Matteo Porru. Le document officiel des normes de la LSC n'a pas été signé, mais comme souligné dans LAI (2018, 78-82) des paragraphes entiers coïncident.

¹⁵ Cf. LSC 2006 (http://www.regione.sardegna.it/documenti/1_72_20060418160308.pdf, 1-56, consulté le 4 juillet 2018).

plusieurs chercheurs, la LSC était de fait une norme linguistique embryonnaire dotée de tableaux de conjugaison, de pronoms, d'articles, d'adverbes, d'adjectifs et de suffixes¹⁶.

Les auteurs de la LSC soutiennent que leur norme est le résultat d'une conciliation des différents dialectes sardes. Elle est en revanche entièrement basée sur le logoudorien (Calaresu 2002 ; 2008 ; Blasco Ferrer 2011 ; Lórinzi 2013). L'autre variante linguistique (le campidanien) a été ignorée¹⁷. Cette réforme a engendré un rejet vigoureux de plus de la moitié de l'île (les régions campidaniennes) qui ne se sentait pas représentée par la norme.

5. Faiblesse de la revitalisation du sarde

Dans son effort pour normaliser le sarde, la Région Autonome a sous-estimé de nombreux facteurs sociolinguistiques fondamentaux, ce qui a entraîné le rejet généralisé de la LSU et de la LSC. À vrai dire, à quelques différences mineures près, les deux propositions souffraient des mêmes limites, que nous allons examiner plus en détail.

5.1 Deux propositions top-down

La LSU et la LSC sont des normes *top-down* (cf. Calaresu 2008 ; Lórinzi 2013), ce qui constitue une faiblesse parmi d'autres. Les communautés locales n'ont pas été consultées et il n'y a eu aucune mise à l'essai (Cahill 2014, 20). Aucune étude linguistique ou sociolinguistique n'a été réalisée avant la création de la LSU et de la LSC (cf. Calaresu 2002 ; 2008 ; Lórinzi 2013). En effet, le seul sondage (Oppo 2007) qui a été effectué un an après l'autorisation et la mise en œuvre de la LSC n'a rien du recensement linguistique mirifique prévu par la loi régionale 26/1997 ; il n'est dans les faits, qu'un « simple sondage sur échantillon » (Calaresu 2008, 166 ; Lai 2018, 83).

5.2 Une approche de facto unilectale pour la LSU et la LSC

Une des objections au développement de la LSU était qu'elle prenait pour référence le logoudorien, à l'exclusion du campidanien. En d'autres termes, les auteurs de la LSU

¹⁶ Cf. CALARESU (2002 ; 2008) ; MASTINO ET AL. (2011) ; LÓRINZI (2013) ; TUFU (2013).

¹⁷ En LSC, les concessions faites au campidanien sont très rares : l'article défini pluriel *is* est admis comme alternative au *sos/sas* du logoudorien, et les clitiques campidaniens *ddi*, *ddu*, *dda* sont également admis comme alternatives aux formes logoudoriennes *li*, *lu*, *la*, (cf. LSC 2006, 25, 28, 37 et ss.).

s'étaient limités à une approche unilectale (cf. Jones – Mooney 2017, 7) en sélectionnant le logoudorien parmi les dialectes sardes. Ce choix ne pourrait se justifier que par l'existence d'un consensus autour de la supériorité du dialecte de référence, aussi bien parmi les intellectuels que parmi les locuteurs des autres variétés ; ici, les locuteurs du campidanien. Une supériorité littéraire présumée ne saurait suffire à elle seule¹⁸. L'opposition généralisée dans les régions campidaniennes démontre sans la moindre ambiguïté que les locuteurs du sud de l'île ne partagent pas l'avis des auteurs de la LSU (Calaresu 2002 ; 2008 ; Mastino et al. 2011 ; Lórinzi 2013 ; Porcu 2014).

Eu égard à la mauvaise réception de la LSU, on aurait pu penser qu'une approche différente aurait été adoptée pour le développement de la LSC, mais cela est loin d'être le cas. Les consignes de la LSC sont dans la lignée des consignes de la LSU, à tel point que plusieurs sections ne font que paraphraser l'ancien document, quand elles ne sont pas tout simplement identiques (cf. Lai 2018, 80). Ainsi, les objections soulevées à l'encontre de la LSU l'ont également été contre la LSC : Tufi (2013, 150) décrit judicieusement la LSC comme une « version allégée » de la LSU.

L'opposition à la LSC s'est avérée si prononcée que la Province de Cagliari a riposté aux politiques régionales en proposant sa propre norme campidanienne, qui est actuellement employée. Cette norme intitulée *Arregulas* (« Règles » en campidanien) a été approuvée à l'unanimité par le conseil provincial de Cagliari¹⁹. Les auteurs des *Arregulas* soulignent que l'adoption des *Arregulas* au Sud de la Sardaigne est devenue une nécessité dans la mesure où la LSC introduit une discrimination à l'encontre des locuteurs du campidanien qui, tout comme les locuteurs logoudoriens, doivent avoir la possibilité d'utiliser leur langue natale dans les bureaux et à l'école (cf. *Arregulas* 2009, 16).

Il va sans dire qu'une norme de langue ne peut être regardée comme telle que si les locuteurs l'acceptent et, dans une large mesure, l'utilisent. Le développement d'une norme locale dans les régions du Sud montre sans ambiguïté que les politiques régionales officielles ont échoué. La Région aurait eu intérêt à éviter ce conflit en obtenant la participation de la communauté campidanienne dans le développement de la norme, mais tel n'était pas le cas. Les consignes de la LSC prétendent tenir compte de ce problème en déclarant à maintes reprises que le système orthographique est le fruit d'un effort de conciliation des différents dialectes sardes (LSC 2006, 5, 6, 13, 14). Dans cette optique, les

¹⁸ Il convient de souligner la position de Massimo Pittau (cf. PITTAU 2005) qui a argumenté en faveur du choix du logudorese illustre en tant que langue standard en raison de sa tradition littéraire.

¹⁹ Cf. *Arrègulas po ortografia, fonètica, morfologia e fueddàriu de sa Norma Campidanese de sa Lingua Sarda* (Résolution 17/2010, Province de Cagliari, <http://www.provincia.cagliari.it/ProvinciaCa/resources/cms/documents/arreulas.pdf>, 1-184, consulté le 4 juillet 2018).

consignes permettent l'usage de l'article défini pluriel et des clitiques campidaniens en tant que « formes alternatives » (cf. LSC 2006, 25, 28, 37 et ss.). Une approche plus approfondie du problème aurait nécessité une démarche multi-dialectal, à savoir une orthographe conçue pour tenir compte de toutes les variétés sardes, basée sur une comparaison des divers systèmes phonologiques (Simons 1977 ; Seifart 2006 ; Karan 2014)²⁰.

5.3 Minimisation de la conversion linguistique

Dans la section 3, j'ai souligné le fait que de nombreux sardes ne sont que des locuteurs d'héritage, en raison des lacunes de la transmission parentale. Il ne s'agit pas là d'une problématique accessoire pour la revitalisation d'une langue. Depuis longtemps il a été démontré (Fishman 1991) que toute mesure de planification linguistique en vue de la normalisation d'une langue minoritaire et de sa popularisation échoue si elle ne s'accompagne pas de mesures pour restaurer la transmission familiale. En l'absence d'une diglossie stable, les efforts de normalisation entravent la planification linguistique. Désormais le sarde ne maintient plus une relation diglossique vis à vis de l'italien dominant : au mieux, une diglossie instable et fragile existe dans quelques zones et communautés. Dans les faits, le sarde a perdu ses domaines d'utilisation dans la plus grande partie de l'île (cf. Rindler Schjerve 2017).

Remarques finales sur les politiques linguistiques sardes

Les spécialistes de la planification linguistique doivent effectuer une série de choix stratégiques dans l'élaboration d'une norme. La première décision consiste en l'adoption d'une norme unique ou d'une collection de normes (une approche dialectale). Ensuite, la norme doit être établie. Les planificateurs ont trois options : (a) créer une norme orthographique qui mette l'accent sur les caractéristiques communes à tous les dialectes (l'approche *common core*) ; (b) créer une norme orthographique qui reprend des traits linguistiques provenant de plusieurs dialectes (approche multialectale) ; (c) sélectionner un dialecte donné pour la normalisation orthographique (approche unialectale), (Jones – Mooney 2017, 5). Dans une région partagée entre deux dialectes majeurs fortement

²⁰ Consultez CALARESU (2008), LAI (2017 ; 2018) et MARZO (2017) pour une analyse plus détaillée de tous les aspects de la LSC.

divergents, cette troisième option était probablement la plus risquée. Malgré cela, c'est l'approche unilectale qui a été retenue.

Cela s'explique par des enjeux politiques qui vont bien au-delà des seules considérations linguistiques. Au cours des vingt dernières années, les politiques linguistiques de la Sardaigne étaient presque exclusivement le domaine des militants linguistiques, et tout particulièrement du MLS auquel appartient Giuseppe Corongiu (l'ex-directeur du bureau de la langue sarde). En réponse aux accusations de négligence vis-à-vis du campidanien dans l'élaboration de la LSC, les militants ont rejeté l'existence d'une séparation entre le logoudorien et le campidanien, prouvée depuis les premières études portant sur la linguistique sarde. D'une manière générale, ils s'opposent véhément à ceux qui, selon eux, exagèrent la diversité linguistique de l'île (Corongiu 2013 ; Tufi 2013, 150). Les linguistes étaient ciblés ouvertement dans cette polémique, surtout ceux qui ont critiqué les procédures à travers lesquelles la LSC a été créée. Corongiu (2013, 109, 111) a ridiculisé ces linguistes pour leur acharnement à couper les cheveux en quatre « sans raison tangible », affirmant que leur travail encourage les préjugés concernant les divisions linguistiques et culturelles du peuple sarde, à l'encontre des intérêts de la nation sarde²¹. Il ne fait aucun doute que l'objectif primordial des politiques linguistiques recommandées par les planificateurs de la langue était le développement et la vulgarisation d'une langue nationale pour la Sardaigne (Corongiu 2013 ; Porcu 2014). Compte tenu de cet objectif, ils n'ont donc jamais envisagé une approche dialectale parce que l'existence de deux normes aurait porté préjudice à l'agenda des militants.

En 2014, le mandat de Corongiu en tant que Directeur du bureau de la langue sarde est arrivé à terme et n'a pas été renouvelé, et aucun autre militant n'a été nommé à sa place. Ainsi, le rôle des militants dans l'élaboration des politiques régionales s'en est trouvé grandement diminué et d'une manière générale, les politiques linguistiques sont passées en arrière-plan.

En rétrospective, il apparaît clair que même si les politiques du bureau avaient été pleinement mises en œuvre, elles n'auraient pas eu le moindre impact positif sur le bilan de santé de la langue sarde (cf. Lai 2017 ; 2018). Comme le signale Lőrinczi (2013), de nombreux enseignants campidaniens ont rapporté que la mise en œuvre de la LSC dans les communautés du Sud (même incomplète) était une source d'incertitude et d'insécurité pour les locuteurs. La raison en est que, pour les locuteurs campidaniens, l'orthographe prônée par la LSC n'est pas cohérente : il n'existe pas de correspondance fiable entre les

²¹ Il convient de rappeler qu'il existe en Sardaigne d'autres minorités linguistiques qui n'appartiennent pas au groupe sarde : catalan, gallurais, sassarais, tabarchino. La loi régionale 26/1997 reconnaissait ouvertement ces langues minoritaires.

graphèmes et les phonèmes pour l'écriture de la langue parlée en LSC, et inversement ; aussi, il devient nécessaire de mémoriser l'orthographe de chaque mot. Cette tâche pénible pourrait fort entraver l'alphabétisation de la région la plus peuplée de l'île. La LSC ne peut servir d'orthographe fiable que pour les dialectes logoudoriens de la région de l'ouest (Lai 2018)²². Si l'objectif était de revitaliser la langue, cette mesure n'apparaît pas parmi les plus judicieuses²³.

Les planificateurs de la langue ont imposé une « standardisation from above » (selon les termes de Jones 1998), sans tenir compte de l'indifférence de la plupart des locuteurs face au projet de planification de la langue que nous venons de décrire. Une plus grande sensibilité aux réalités de la situation sociolinguistique aurait permis d'éviter une série d'erreurs qui ont rendu ces mesures inefficaces et même contraires à la préservation de la langue.

Rosangela Lai
Georg-August-Universität Göttingen
Seminar für Romanische Philologie
Humboldtallee 19
37073 Göttingen
Deutschland
rosangela.lai@phil.uni-goettingen.de

²² Un relecteur anonyme de AOFL m'a fait remarquer que la LSC poserait problème aussi aux dialectes logoudoriens de la région de l'ouest et que même l'aire logoudorienne (à égalité avec celle campidanienne) n'a pas apprécié toute une série de nouveautés introduites par la LSU et par la LSC (par ex. l'élimination des digrammes pour marquer les gémées internes). Rappelons de plus que dans l'aire logoudorienne des écritures traditionnelles étaient déjà diffusées et avaient la préférence des locuteurs de cette région.

²³ Consulter DELL' AQUILA – IANNACCARO (2010) et LOPORCARO (2012) pour une analyse plus indulgente des politiques de la Région Autonome de Sardaigne. Un linguiste favorable à la standardisation portée par la région est Michel Contini (cf. Contini 2001 ; 2004).

Bibliographie

AU – KNIGHTLY – JUN – OH 2002

T. Au – L. Knightly – S. Jun – J. Oh, *Overhearing a language during childhood*, «Psychological Science» XIII 238-243.

BENMAMOUN – MONTRUL – POLINSKY 2010

E. Benmamoun – Montrul – Polinsky 2010, *White Paper: Prolegomena to Heritage Linguistics*. Harvard University, https://scholar.harvard.edu/files/mpolinsky/files/hl_white_paper_june_12.pdf, 1-100, (consulté le 4 juillet 2018).

BLASCO FERRER 2010

E. Blasco Ferrer, *Paleosardo. Le radici linguistiche della Sardegna neolitica*, Berlin.

BLASCO FERRER 2011

E. Blasco Ferrer, *La Limba Sarda Comuna: Al disopra di ogni variazione*, in A. Overbeck – W. Schweickard – H. Völker (éds.), *Lexikon, Varietät, Philologie: Romanistische Studien, Günter Holtus zum 65, Geburtstag*, Berlin, 27-32.

BOLOGNESI 1998

R. Bolognesi, *The Phonology of Campidanian Sardinian*, Doctoral dissertation, University of Amsterdam.

CAHILL 2014

M. Cahill, *Non-linguistic factors in orthographies*, in M. Cahill – K. Rice (éds.), *Developing orthographies for unwritten languages. Publications in Language Use and Education*, vol. VI, SIL International, 9-25.

CALARESU 2002

E. Calaresu, *Alcune riflessioni sulla LSU (Limba Sarda Unificada)*, «Plurilinguismo» IX 247-266.

CALARESU 2008

E. Calaresu, *Funzioni del linguaggio e sperimentazioni linguistiche in Sardegna*, «IANUA, Revista Philologica Romanica» VIII 163-179.

CALARESU – PISANO 2017

E. Calaresu – S. Pisano, *L'italiano in Sardegna*, in E. Blasco Ferrer – P. Koch – D. Marzo (éds.), *Manuale di linguistica sarda*, Berlin, 200-216.

CONTINI – TUTTLE 1982

M. Contini – E. F. Tuttle, *Sardinian*, in R. Posner – J.N. Green (éds.), *Trends in Romance Linguistics and Philology*, vol. III, The Hague, 171-188.

CONTINI 1987

M. Contini, *Etude de géographie phonétique et de phonétique instrumentale du Sarde*, Alessandria.

CONTINI 2001

M. Contini, *In che sardo vogliamo scrivere?*, «La grotta della vipera» XCIII 3-26.

CONTINI 2004

M. Contini, *Noragugume, così vicina a Nuoro*, in L. Grimaldi – G. Mensching (éds.), *Su sardu. Limba de Sardigna e limba de Europa*, Cagliari, 113-138.

CORONGIU 2013

G. Corongiu, *Il sardo una lingua normale*, Cagliari.

CREMONA – BATES 1977

C. Cremona – E. Bates, *The development of attitudes toward dialect in Italian children*, «Journal of Psycholinguistic Research» VI/3, 223-232.

DELL'AQUILA – IANNÀCCARO 2010

V. Dell'Aquila – G. Iannàccaro, *Alcune riflessioni sociolinguistiche sulle grafie spontanee dei dialetti sardi e sulla Limba Sarda Comuna*, in G. Corongiu – C. Romagnino (éds.), *Sa Diversidade de sas limbas in Europa, Itàlia e Sardigna*, Cagliari, 79-89.

FISHMAN 1991

J. Fishman, *Reversing language shift: Theoretical and empirical foundations of assistance to threatened languages*, Clevedon.

GENSINI 2005

S. Gensini, *Breve storia dell'educazione linguistica dall'Unità a oggi*, Roma.

GUARNERIO 1892-1894

P.E. Guarnerio (éd.), *Gli Statuti della Repubblica Sassarese, testo logudorese del secolo XIV, nuovamente edito d'in sul codice e annotato*, in Id., *Archivio Glottologico Italiano* XIII, 1-124.

JONES 1998

M.C. Jones, *Language Obsolescence and Revitalization*, Oxford.

JONES – MOONEY 2017

M.C. Jones – D. Mooney, *Creating orthographies for endangered languages*, in M.C. Jones – D. Mooney (éds.), *Creating orthographies for endangered languages*, Cambridge, 1-35.

KARAN 2014

E. Karan, *Standardization: What's the hurry?* in M. Cahill – K. Rice (éds.), *Developing orthographies for unwritten languages*, Dallas, 107-133.

KONDO-BROWN 2010

K. Kondo-Brown, *Curriculum Development for Advancing Heritage Language Competence: Recent Research, Current Practices, and a Future Agenda*, «Annual Review of Applied Linguistics» XXX 24-41.

ITÔ – MESTER 1999

J. Itô – A. Mester, *The Structure of the Phonological Lexicon*, in T. Natsuko (éd.), *The Handbook of Japanese Linguistics*, Oxford, 62-100.

LAI 2009

R. Lai, *Gradi di forza nelle occlusive di una sotto-varietà campidanese dell'Ogliastra*, «Rivista Italiana di Dialettologia» XXXIII, 85-100.

LAI 2011

R. Lai, *Peculiarità fonologiche dei prestiti in Sardo Campidanese*, in G. Marcato (éd.) *Le nuove forme del dialetto*, Padova, 117-122.

LAI 2015

R. Lai, *Word-initial geminates in Sardinian*, «Quaderni di linguistica e studi orientali» I 37-60.

LAI 2017

R. Lai, *Orthography development in Sardinia: the case of Limba Sarda Comuna*, in M.C. Jones – D. Mooney (éds.), *Creating Orthographies for Endangered Languages*, Cambridge, 176-189.

LAI 2018

R. Lai, *Language Planning and Language Policy in Sardinia*, «Language Problems & Language Planning» XLII/1, 70-88.

LAI en préparation

R. Lai, *Heritage speakers and language proficiency. Phonological remarks on Sardinian*, ms. Georg-August-Universität Göttingen.

LAVINIO 2002

M. C. Lavinio, *L'italiano regionale in Sardegna*, in H. Jansen – P. Polito – L. Schosler – E. Strudsholm (éds.), *L'infinito e oltre. Omaggio a Gunver Skytte*, Odense University Press, 241-255.

LOI CORVETTO 1983

I. Loi Corvetto, *L'italiano regionale di Sardegna*. Bologna.

LOPORCARO 2009

M. Loporcaro, *Profilo linguistico dei dialetti italiani*, Bari.

LOPORCARO 2012

M. Loporcaro, *Non sappiamo come scriverlo, perciò non lo parliamo: Mille e una scusa per un suicidio linguistico*, «Rhesis: International Journal of Linguistics, Philology and Literature: Linguistics and Philology» III/1, 36-58.

LÓRINCZI 2013

M. Lórinzi, *Linguistica e politica. L'indagine sociolinguistica sulle «lingue dei sardi» del 2007 e il suo contesto politico-culturale*, in E. Casanova Herrero – C. Calvo Rigual (éds.), *Actas del XXVI Congreso Internacional de Lingüística y de Filología Románicas*, Berlin, 643-652.

LUPINU 2010

G. Lupinu (éd.), *Carta de Logu dell'Arborea. Nuova edizione critica secondo il manoscritto di Cagliari (BUC 211)*, Oristano.

MARONGIU 2007

M. A. Marongiu, *Language maintenance and shift in Sardinia: A case study of Sardinian and Italian in Cagliari*, Doctoral dissertation, University of Illinois at Urbana-Champaign.

MARZO 2017

D. Marzo, *La questione «de sa limba/lingua sarda»: Storia e attualità*, in E. Blasco Ferrer – P. Koch – D. Marzo (éds.), *Manuale di linguistica sarda*, Berlin, 45-66.

MASTINO ET AL. 2011

A. Mastino – A.M. Morace – G. Lupinu – D. Manca – C. Schirru – F. Toso, *Osservazioni sul piano triennale degli interventi di promozione e valorizzazione della cultura e della lingua sarda 2011–2013*, ms. Università di Sassari.

MENSCHING 2004

G. Mensching, *Su sardu – limba arcàica o limba moderna?* in L. Grimaldi – G. Mensching (éds.), *Su sardu. Limba de Sardigna e limba de Europa*, Cagliari, 27–54.

MENSCHING – REMBERGER 2016

G. Mensching – E.-M. Remberger, *Sardinian*, in A. Ledgeway – M. Maiden (éds.), *The Oxford guide to the Romance languages*, Oxford, 270–291.

MERCİ 2001

P. Mercı (éd.), *Il condaghe di San Nicola di Trullas*, Nuoro.

MERCURIO GREGORINI 1979

R. Mercurio Gregorini, *L'italiano e il sardo nelle scuole elementari*, in F. Albano Leoni (éd.), *I dialetti e le lingue delle minoranze di fronte all'italiano*, Atti del XI congresso internazionale di studi (Cagliari, 27-30 maggio 1977), Roma, 545–554.

MOLINU – FLORIČIĆ 2017

L. Molinu – F. Floričić, *La situazione linguistica in Sardegna*, in E. Blasco Ferrer – P. Koch – D. Marzo (éds.), *Manuale di linguistica sarda*, Berlin, 15-30.

MONTRUL 2008

S. Montrul, *Incomplete Acquisition in Bilingualism. Re-examining the Age Factor*, *Series on Studies in Bilingualism*, Amsterdam.

MONTRUL 2010

S. Montrul, *Current issues in heritage language acquisition*, «Annual Review of Applied Linguistics» XXX 3-23.

MONTRUL 2016

S. Montrul, *The Acquisition of Heritage Languages*, Cambridge.

OPPO 2007

A. Oppo (éd.), *Le lingue dei sardi: Una ricerca sociolinguistica*, Cagliari.

PAULIS – PINTO – PUTZU 2013

G. Paulis – I. Pinto – I. Putzu (éds.), *Repertorio plurilingue e variazione linguistica a Cagliari*, Milano.

PITTAU 2005

M. Pittau, *Grammatica del sardo illustre*, Sassari.

POLINSKY 1997

M. Polinsky, *American Russian: Language Loss Meets Language Acquisition*, in E.W. Browne – E. Dornish – N. Kondrashova – D. Zec (éds.), *Formal Approaches to Slavic Linguistics* 3. Ann Arbor, 370-407.

POLINSKY 2008

M. Polinsky, *Heritage language narratives*, in D.M. Brinton – O. Kagan – S. Bauckus (éds.), *Heritage language education: A new field emerging*, New York, 149–164.

PORCU 2013

A. Porcu, *La verità sulla Limba Sarda Comuna (LSC)*, <https://alexandrarrexinisarrexonus.wordpress.com/2013/02/02/la-verita-sulla-limba-sarda-comuna-lsc/> (consulté le 4 juillet 2018).

PORCU 2014

A. Porcu, *Una breve introduzione alla questione della lingua sarda*, <http://www.rivistaetnie.com/questione-lingua-sarda/> (consulté le 4 juillet 2018).

PUTZU 2012

I. Putzu, *Aspetti dell'interferenza sardo-italiano*, in A. Abi Aad – L. Marci Corona (éds.), *Una scuola che parla. Lingue straniere, Italiano L2 e lingue regionali*, Atti del convegno ANILS (Cagliari 5-6 novembre 2009), Roma, 109–124.

RINDLER SCHJERVE 1987

R. Rindler Schjerve, *Sprachkontakt auf Sardinien. Soziolinguistische Untersuchung des Sprachenwechsels im ländlichen Bereich*, Tübingen.

RINDLER SCHJERVE 1993

R. Rindler Schjerve, *Sardinian: Italian*, in R. Posner – J.N. Green (éds.), *Trends in Romance linguistics and philology*, vol. V, Berlin, 271-294.

RINDLER SCHJERVE 2003

R. Rindler Schjerve, *Sardinian between maintenance and change*, in K. Braunmüller – G. Ferraresi (éds.), *Aspects of multilingualism in European language history*, Amsterdam, 235-260.

RINDLER SCHJERVE 2017

R. Rindler Schjerve, *Sociolinguistica e vitalità del sarde*, in E. Blasco Ferrer – P. Koch – D. Marzo (éds.), *Manuale di linguistica sarda*, Berlin, 31-44.

SALMINEN 2007

T. Salminen, *Europe and North Asia*, in C. Moseley (éd.), *Encyclopedia of the world's endangered languages*, London, 211-280.

SEIFART 2006

F. Seifart, *Orthography development*, in J. Gippert – N.P. Himmelmann – U. Mosel (éds.), *Essentials of language documentation, trends in linguistics: Studies and monographs*, vol. CLXXVIII, Berlin, 275-299.

SIMONS 1977

G. Simons, *Principles of multidialectal orthography design*, in R. Loving – G. Simons (éds.), *Language variation and survey techniques: Working papers in Papua New Guinea languages*, vol. XXI, Ukarumpu, 325-342.

SODDU – STRINNA 2013

A. Soddu – G. Strinna (éds.), *Il condaghe di San Pietro di Silki*, Nuoro.

SOLE 1988

L. Sole, *Lingua e Cultura in Sardegna. La situazione sociolinguistica*, Milano.

SOLMI 1905a

A. Solmi (éd.), *Le carte volgari dell'Archivio arcivescovile di Cagliari. Testi Campidanesi dei secoli XI-XII*, Id., *Archivio Storico Italiano*, vol. XXXV, 273-330.

SOLMI 1905b

A. Solmi (éd.), *Le carte volgari dell'Archivio arcivescovile di Cagliari. Note Illustrative*, Id., *Archivio Storico Italiano*, vol. XXXVI, 3-65.

TUFU 2013

S. Tufi, *Language ideology and language maintenance: The case of Sardinia*, «The International Journal of the Sociology of Language» CCXIX 145-160.

VIRDIS 1978

M. Virdis, *Fonetica del dialetto sardo campidanese*, Cagliari.

VIRDIS 2002

M. Virdis (éd.), *Condaghe di Santa Maria di Bonarcado*, Cagliari.

WAGNER 1941

M.L. Wagner, *Historische Lautlehre des Sardischen*, Tübingen.

WAGNER 1997

M.L. Wagner, *La lingua sarda. Storia spirito e forma* (1950), Nuoro.

Documents

ARREGULAS 2009

<http://www.provincia.cagliari.it/ProvinciaCa/resources/cms/documents/arregulas.pdf>

(consulté le 4 juillet 2018).

LSC (LIMBA SARDA COMUNA) 2006

http://www.regione.sardegna.it/documenti/1_72_20060418160308.pdf (consulté le 4 juillet

2018).

LSU (LIMBA SARDA UNIFICADA) 2001

www.condaghes.it/public/docs/lisu2.pdf (consulté le 4 juillet 2018).